PETIT MOT

D'UN CITOYEN DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE,

ADRESSÉ

Aux mille et un Représentans de la Nation, et aux trois cens Avocats de l'Hôtel-de-ville,

Touchant la Loi martiale, le Drapeau rouge, et les nouvelles Lettres de cachet.

HOTEL DE LA MAIRIE,
Rue des Capucines.

FRC 6746
12W 13598

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

PRÉFACE.

On m'avoit dit, Messieurs, que nous étions libres; les hommes noirs qui se disent nos députés, nous avoit juré de plutôt souffrir mille morts que de jamais trahir nos intérêts; enfin, j'avois exposé ma vie à l'attaque de la bastille, & l'on m'avoit fait envisager le dernier coup de hache que je donnai sur la porte de la tour du coin, *comme le dernier coup de massue porté à l'hydre du despotisme, comme j'étois dans l'erreur! misérable ouvrier, n'ayant que le produit de mon travail grossier pour substenter ma nombreuse famille, je suis forcé d'abandonner mon atelier, pour me procurer du pain avec mon argent, la moitié de ma journée se perd à ce fatiguant exercice, souvent succombant à la faim, et ne pouvant fléchir*

*un boulanger féroce ou l'*esclave bleu *qui défend l'entrée de sa boutique, je rejoins mes enfans affamés, sans porter de quoi les rassasier ; furieux des manœuvres sourdes et homicides qu'on fait jouer pour nous détruire, je veux faire mes remontrances, je veux me plaindre de ces vexations infinies : aussitot quarante mille hommes bleus fondent sur moi avec leurs foudres, et bientot mes plaintes expirent sur mes levres.*

PETIT MOT

D'UN CITOYEN DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

Je dénonce à la Nation, à la Loi, à la Patrie, ce décret meurtrier extorqué à la timidité de l'assemblée nationale, par l'astucieuse aristocratie ; ce décret barbare, proposé, rédigé, porté & sanctionné dans l'espace d'une heure, sans discution aucune & sans réflexion, la *loi martiale*, enfin cette *loi* de sang, qui anime le citoyen contre le citoyen, sépare les fonctions militaires des fonctions civiles, en soumettant la patrie & la nation à des ordres arbitraires, à la tyrannie municipale du despotisme de la robe. O protecteur d'une

nation renaissante, pères d'un peuple qui se régénère ! vous, qu'il a chargés de ses intérêts les plus chers ! sages & lumineux représentans de la nation françoise, avez-vous pu donner dans le piége tendu par les conspirateurs infernaux qui vous environnent, qui soufflent sans cesse leur haleine venimeuse sur toutes vos opérations, infectent tout ce qu'ils touchent, & qui, en vouant leur cœur & leur nom à l'infamie, & leur tête à la révolution & à une perte inévitable, veulent au moins avoir la consolation de nous rendre nous-mêmes les victimes de notre vertu, de notre patriotisme & de notre courage, en nous entraînant dans leur chûte.

Eh ! dites-moi, hommes bleus, dont les épaules orgueilleuses étalent à mon œil ébloui deux épaulettes gagnées à la sueur de votre front, le 14 juillet, où vous trembliez de si bon cœur cachés au fond de votre cave ! Et vous,

verbeux ergoteurs, dont le parlage éternel prouve au moins que vous savez défendre une cause que tout bon citoyen devroit abandonner sans retour; dites-moi quels sont vos projets sanguinaires dans la promulgation & l'exécution de ce décret inique, que vous avez la lâcheté d'appeller *loi*? Est-ce pour faciliter l'abondance du pain que vous voulez égorger la moitié de vos concitoyens? Est-ce pour exercer sur nous un nouvel empire, celui qui fut si long-temps de saison en France, le despotisme de la force? Ah! il n'est pas besoin de nous assembler pour amonceler nos cadavres; vous avez du canon, de la mitraille; vous avez en votre pouvoir ces armes victorieuses, que nous nous sommes procurées au péril de notre vie, en les arrachant de vos arsenaux; vous avez ces foudres vengeurs, qui, dans nos mains, punirent nos anciens tyrans, conquirent la liberté, & qu'après le danger

& la conquête vous eûtes la bassesse de nous enlever brutalement... Nous avons tout fait pour vous rendre libres, nous avons brisé vos fers, assuré vos personnes, vos propriétés; et vous lâches, vous qu'un *uniforme* avilit à chaque pas que vous faites, vous nous punissez de notre bravoure, en nous replongeant dans une servitude plus insupportable et plus humiliante que celle où nous gémissions il y a six mois; l'homme riche, poltron, s'est érigé en maître du conquérant, celui qui lorsqu'il falloit affronter le danger, ensevelissoit sa lâcheté dans les ténèbres d'un caveau, sort tout-à-coup après la victoire, pour usurper les honneurs du triomphe, il s'empare de tous les pouvoirs, de toutes les fonctions, de tous honneurs, hors celui de vaincre; il n'est pas besoin, je le répète, de nous assembler pour amonceler nos cadavres, ouvrez vos annales; lisez la vie exécrable de

Charles IX, de ce tyran imbécile et féroce, si digne de vous gouverner, vous y trouverez les moyens infaillibles de nous anéantir, et avec vous la patrie et la liberté : armés de torches et de poigards, parcourez de nuit la capitale ; pénétrez dans nos humbles retraites, venez-nous égorger dans les bras de nos vertueuses épouses, et noyez nos épouses dans le sang de leurs enfans : comblez vos fleuves débordés de vos cadavres patriotiques, et puis vous regnerez sans crainte sur un empire désert et inculte. Ainsi, et seulement ainsi, vous pourrez détruire dans nos cœurs le sentiment sublime des droits que nous donna la nature et le saint enthousiasme de la liberté.

Mais, songez que votre *anti-loi martiale* deviendra votre arrêt de mort dès l'instant fatale où vous croyez la mettre en exécution : vous ne devez

pas vous attendre à éteindre d'un seul coup notre génération : eh bien ! tant qu'il existera un de nos auteurs, un de nos enfans, tremblez pour votre vie : tremblez, vous qui portâtes ce décret désastreux, votre tête est dès ce moment à prix : tremblez, vous qui l'exécutez, vous êtes perdu, si vous avez l'audace de vous revêtir désormais d'un habit souillé du sang de vos concitoyens.

Que dis-je ! de vos concitoyens ? vos enfans, vos épouses seront les premières victimes de votre lâche fureur.

Dites-moi, hommes bleus, & vous Robins stipendiés, qui mendiates & allez exécuter cette prétendue loi, dites-moi, répondez-vous que votre frère, votre pere, votre fils, ne seront point du nombre de ce que vous appellez les *Séditieux*. Je suppose pour un moment que les faubourgs de Saint-Antoine &

de Saint-Marcel se réuniſſent, que ſoulevés par la faim ou par quelques abus criant, ils s'émeutent, entraînent avec eux tous les individus qu'ils rencontreront dans les rues, qu'ils arrachent même de vos foyers votre famille entiere, comme on l'a vu, il n'y a pas ſans-doute un ſiécle, que dans cet ordre de choſe, ils ſe préſentent à vos bayonnettes, & défient votre artillerie; qu'en mettant en avant vos enfans & vos femmes, ſavez-vous qui ſuccombera le premier ſous vos coups? Eh! qui vous a dit que vous ſeriez les vainqueurs? qui vous a dit qu'en vous aviliſſant juſqu'à faire feu ſur vos freres, vos freres plus nombreux que vous, plus braves que vous ſur-tout, abandonneroient alors l'uſage ſalutaire de leurs haches & de leurs piques? Qui vous a dit enfin, qu'un peuple de héros & d'amazonnes, ne forceroit pas à la fuite un troupeau de lâches, & que ceux qui arboreront

ſur la fortereſſe du deſpotiſme, l'étendart de la liberté, ne parviendroient pas à arracher de vos mains efféminées l'étendard de l'eſclavage, ce drapeau rouge que vous agitâtes pour la premiere fois la nuit du 26, ſur une poignée de femmes ſans armes.

Amis & citoyens, ne nous y trompons pas, on veut nous affoiblir, on veut nous exterminer, on veut nous égorger par nos propres mains, en nous mettant aux priſes les uns contre les autres. La Loi martiale eſt l'indubitable ſignal de la guerre civile ; s'il eſt des eſclaves aſſez vils pour l'exécuter, il n'eſt pas de citoyen aſſez lâches pour laiſſer ce forfait impuni.

D'ailleurs, où en ſerions-nous, amis, ſi vous ne vous efforciez de faire révoquer, ſi vous n'annulliez vous-même ce décret barbare ! alors plus impunément que jamais on arrêteroit les travaux des

moulins, on accapareroit les bleds, on empêcheroit les boulangers de cuire : alors, plus que jamais, la faim ſeroit votre partage & celui de votre famille ; alors, plus que jamais, on protégeroit les accapareurs, on ſoudoyeroit les ennemis de la patrie. ---Déjà vous vous reſſentez de la déſaſtreuſe influence de cette loi ; déjà la foule affamée s'oppreſſe à la porte des boulangers, dont l'inſolence eſt parvenue à ſon comble, depuis que le ſilence, gardé par leur confrere *François*, ſur les manœuvres de la cabale, a eu pour prix une ſomme conſidérable d'argent, & une magnifique pompe funebre. Encouragés par l'impunité, & par un gain certain, acquis ſans travail, ces boulangers vont reſter dans l'inaction, & ſi vous oſez demander du pain, gare le drapeau rouge, le pouvoir civil, & les forces militaires ſeront d'accord pour notre deſtruction : ils feront tout pour nous

mécontenter, & au moindre ſigne de mécontentement, gare le drapeau rouge, gare la foudre. Les ſiécles de fer, les ſiécles ténébreux de la féodalité vont renoître; on ne connoîtra plus de conditions parmi les hommes d'un même pays, qui reçurent de la nature les mêmes prérogatives; la tyrannie & l'eſclavage; le maître & l'eſclave, grand dieu! Quels mots pour la fin du dix-huitième ſiécle, & pour un peuple qui oſe parler de liberté! ---L'homme à cheval ou armé ſera tout; l'homme à pied & ſans armes, ſera compté pour rien, & rampera dans la ſervitude.... La plume m'échappe des mains, je ne puis avoir contribué à conquérir ma liberté, & voir qu'on nous forge de nouvelles chaînes mille fois plus peſantes & plus honteuſes que les premieres...

Du moins, pour me ſervir des expreſſions qu'un inviolable roué prêtoit

à un Miniſtre-citoyen, du moins quand nous n'avions qu'un Roi, nous ne manquions pas de pain, & aujourd'hui que nous en avons douze cents (il vouloit ſans-doute dire douze mille) nous mourons de faim, & le peu qu'on daigne nous vendre, porte dans non entrailles le germe d'une mort prochaine. Quand nous avions nos le Noire, nos Breteuil, nos Fleſſelles, nous étions quelquefois plongés dans des cachots, ébergés à la Baſtille, ou bannis de nos foyers; mais, du moins, avions nous du pain, ou nous étoit-il permis de nous plaindre, quand nous n'en avions pas... Aujourd'hui que nous avons dix mille comités de ſubſiſtances, deux cents mille hommes à la découverte des grains, que la mer eſt couverte de vaiſſeaux important de l'étranger des montagnes de farines, & qu'on ravage les greniers de toutes les fermes du royaume, pour notre uſage; aujour-

d'hui que le nombre des moulins eſt doublé, que les boulangers ſont multipliés à l'infini, que la conſommation eſt diminué d'un cinquieme; par l'effrayante émigration des individus, dont pluſieurs dévoroient dans un ſeul repas, de quoi nourrir une ville entiere. Eh bien! aujourd'hui nous manquons de pain... Il eſt vrai qu'on favoriſe d'autre part l'avidité dss accapareurs; l'inaction des fours & des moulins, qu'on deſtine des gibets à ceux qui feront aſſez oſés pour faire juſtice des ſcélérats, & qu'on ſe repoſe au ſein de la perfidie ſur l'abatardiſſement & l'obéiſſance aveugle de l'armée bleue...

Terreur & mille fois terreur à l'indigne citoyen, qui tremperoit ſa main dans le ſang d'un citoyen, ſon frère!

Terreur & mille fois terreur à l'officier municipal ou civil, qui aura l'audace d'ordonner d'égorger ſes concitoyens

toyens ! Terreur & mille fois terreur à cette assemblée auguste & vénérable, qu'on a cruellement trompée, en exigeant d'elle un décret qui porte dans tous les cœurs, le trouble, la désolation & la crainte ! Ah ! sans doute, ce n'étoit pas pour les membres de cet auguste aréopage, que craignoient les traîtres qui ont sollicité cette loi de sang ; mais bien pour leurs têtes criminelles, ils ont vu le danger qu'ils couroient en poursuivant leurs trames & leurs complots hommicides ; ils ont voulu s'assurer de l'impunité & ne pas risquer de partager justement le sort de Foulon & de Berthier : delà, la loi martiale.

Je dénonce donc le camelé ou inextricable, qui a indiqué, brigué, redigé, & puis feint de combattre cette loi de sang. O Mirabeau ! homme équi-

voque, & par là, même dangereux, quand aurons nous la mesure de ton caractere ? quand nous laissera-tu entrevoir quelles sont tes vues ambitieuses, au millieu des sages de la patrie ? quand auras-tu assez peu de vices pour te résoudre à ne plus indigner de ta présence les gens de bien. Tu veux être Ministre, tu veux être Roi, oui, n'en doutons pas, tu veux l'être, tu as tout ce qu'il faut pour recommancer Cromwel : astucieux & scélérat, tel étoient ses titres à la couronne : comme toi, il feignit une prodigieuse popularité : la liberté créée, il ne fut Cromwel malheureux. C'est donc toi qui a sollicité & redigé la Loi Martiale ? c'est donc toi, dont l'ypocrite popularité à exigé ce moyen infernal & certain d'assassiner tout un peuple ? & tu n'as pas craint de le voir tomber sur toi, ce peuple vengeur ? Tu n'as pas craint qu'il te fit, en un

moment expier tous les forfaits de ta vie exécrable ! Tu voulois qu'on ne l'écouta point le 5 octobre, lorsqu'il demandoit du pain à l'Assemblée nationale ; aujourd'hui tu l'égorgera s'il ose faire la même demande, & voilà ce protecteur, cet ange tutelaire, ce délégué généreux du tiers-état ?

Je dénonce les innombrables lettres de cachet, que se permet de lancer contre des citoyens respectables, une municipalité provisoire, qui n'a aucune autorité, aucune mission avouée De quel droit l'hôtel de ville trouble-t-il les citoyens dans leur sommeil ? viole-t-il la liberté civile de ses commettans en les faisant arracher de leur domicile, des bras de leurs épouses, de leurs enfans de leur cabinet, ou de leur atteliers, par des satellites armés, assez lâches pour se prêter au vil ministere des mouchards ?

Je dénonce donc la détention illégale & tyrannique des sieurs Letellier, libraire, Duval Destin, & Martin, citoyens estimables, animés de l'amour du bien public, & enlevés de leur lit, par des mouchards bleus.

Le sieur Letellier s'est trouvée nanti comme l'étoient tous ses confreres, de quelques exemplaires d'un libelle connu sous le titre de *Domine salvum fac regem.* Cet honnête citoyen, croyoit qu'après l'établissement d'une liberté illimitée de la presse, un libraire pouvoit débiter toutes sortes d'ouvrages litteraires: d'ailleurs, quel est le libraire qui peut lire les ouvrages qu'on lui donne à débiter, pour savoir s'il doit ou ne doit pas les débiter?

Les sieurs Duval & Martin avoient proposé au district de Saint-Nicolas-des-

Champs, dont ils étoient membres, de faire des repréſentations à l'Aſſemblée nationale, ſur la Loi Martiale : ce ſenſentiment de deux cœurs citoyens fut éprouvé par la majeure partie de l'aſſemblée générale dudit diſtrict. Il fut preſque unanimement arrêté, qu'il ſeroit adreſſé à l'Aſſemblée nationale de très-humbles remontrances, où l'on expoſeroit les dangers imminens & preſques inévitables de l'exécution d'une pareille Loi. Cette motion, acceptée par leurs concitoyens, fait infiniment d'honneur à MM. Duval & Martin, & doit être applaudie par tous les citoyens honnêtes. Eh bien ! pour prix de leur zèle & de leur patriotiſme, ces citoyens ont été arrêtés dans la nuit, & précipités dans les cachots du châtelet, où ils gémiſſent confondus avec les ſcélérats : c'eſt-là qu'ont gémi Saint-Huruge & la Reynie, & que gémiront

689

encore une infinité de citoyens irréprochables, si le régime sanguinaire des districts & de l'hôtel-de-ville ne reçoit incessament un frein.